

tënk

www.tenk.fr

LE CINÉMA DOCUMENTAIRE
EN LIGNE



VOTRE CENTRE SOCIAL EST ABONNÉ À TËNK !

SOCIÉTÉ, JEUNESSE, VIE DANS LA CITÉ, INSERTION PROFESSIONNELLE,
ENGAGEMENT CITOYEN, FAMILLE, RÉCITS DE VIE, ETC.
PROLONGEONS LE DIALOGUE ENSEMBLE EN REGARDANT DES DOCUMENTAIRES...

©Les Films d'ici



ORGANISER ET ANIMER
UN CINÉ-DÉBAT

tënk

CONTACT

Tënk
300 ROUTE DE MIRABEL
07 170 LUSSAS

04 75 94 57 10
projectionfcsf@tenk.fr
claire.andre@tenk.fr

TABLE DES MATIÈRES

QU'EST-CE QU'UN CINÉ-DÉBAT ?	4
CONSTRUIRE LE PROJET - LA LOGISTIQUE	4
Définir le public et le cadre	4
Définir le(s) film(s) projeté(s)	4
Le jour et l'horaire	5
Le lieu	5
RÉGLEMENTATION ET AYANTS-DROIT	6
Où trouver les ayants-droit ?	6
FAIRE LA COMMUNICATION DU CINÉ-DÉBAT	7
PRÉPARER L'ANIMATION D'UN DÉBAT	8
Accompagner le film avec des intervenant·es	8
Accompagner le film sans présence d'intervenant·e	8
Où trouver des informations sur des documentaires ?	9
LE JOUR J	9
Animer le débat	9
RÉCAPITULATIF	11

RAPPELS SUR LE PARTENARIAT

Tënk est une plateforme en ligne proposant des documentaires d'auteur accessibles grâce à un abonnement.

Dans le cadre du partenariat établi entre Tënk et la FCSF depuis 2017, Tënk s'engage à mettre à disposition des centres sociaux et adhérents de la fédération, cinq documentaires, chaque semestre, sur [cette page spéciale](https://www.on-tenk.com/fr/documentaires/centres-sociaux/)
(<https://www.on-tenk.com/fr/documentaires/centres-sociaux/>).

QU'EST-CE QU'UN CINÉ-DÉBAT ?

Débat : « *action de débattre ; discussion généralement animée entre interlocuteurs exposant souvent des idées opposées sur un sujet donné.* » (CNRTL)

Un ciné-débat vise à projeter un film en public, et de faire suivre cette projection d'un débat invitant le public et d'éventuel·les intervenant·es à discuter ensemble de ce qu'ils ont vu. C'est un prolongement de l'expérience de visionnage, primordial avec le documentaire, car c'est un genre particulièrement propice aux questionnements. Un accompagnement représente donc toujours un réel avantage.

C'est un moment pour réfléchir ensemble, se mobiliser et s'emparer de différents sujets. Les discussions collectives sont une vraie force pour partager des points de vue et comprendre mieux l'autre.

CONSTRUIRE LE PROJET - LA LOGISTIQUE

Définir le public et le cadre

Adultes, ados, enfants, familles ? Habitué·es du cinéma ou plutôt éloigné·es ? Cadre scolaire, associatif, politique ou engagé... ?

Certains contenus sont plus ou moins accessibles à tel ou tel public. C'est donc des questions primordiales à se poser avant de choisir le ou les films.

Définir le(s) film(s) projeté(s)

Le point de départ le plus facile est la thématique (écologie, féminisme, art, sport...). Il est possible également de choisir sa durée, plutôt court ou long, et son accessibilité, plutôt facile ou difficile à appréhender.

Faire un corpus de courts-métrages autour d'une thématique définie est intéressant pour donner plusieurs points de vue sur un même sujet.

Si vous avez une idée de thématique, mais pas de film : demandez conseil, piochez dans des catalogues déjà faits...

Tënk propose cinq documentaires aux sujets et formes variés. N'hésitez pas à nous demander conseil pour faire un ciné-débat autour de l'un d'entre eux.

Le jour et l'horaire

Ils doivent être réfléchis selon le public que vous souhaitez toucher ; pour un public jeune, ce sera plutôt le mercredi après-midi ou pendant les vacances. Pour un public adulte, les soirs et week-ends seront privilégiés.

Le lieu

En présentiel - intérieur

Toute salle disposant de chaises et de murs peut faire l'affaire pour un ciné-débat.

Néanmoins, il y a quelques éléments sur lesquels il faudra être attentif :

- Pour profiter pleinement de la projection, l'idéal est de pouvoir obtenir une obscurité quasi-totale,
- Être dans un endroit calme, sans trop de passage pour pouvoir s'immerger pleinement dans le film sans être interrompu·e ou déconcentré·e,
- Vérifier les prises électriques : ça n'a l'air de rien comme ça, mais ce sont elles qui vont décider de l'emplacement du vidéoprojecteur, des enceintes...
- Vérifier que tout le monde pourra être bien placé et voir correctement l'écran (et éventuels sous-titres),
- Faire des tests en amont, mais également le jour J : même si tout fonctionnait hier, le jour J, c'est souvent là que les problèmes se posent.

En présentiel - plein air

Les projections en plein air sont très appréciées mais nécessitent beaucoup d'organisation en amont, comme :

- Réfléchir au lieu : est-il exposé au vent ? Le terrain, est-il en pente ? Est-il assez accessible pour le public ? Les personnes à mobilité réduite (PMR) ?...
- Le jour-même : il vous faudra consulter la météo,
- Et si besoin, prévoir une solution de repli en intérieur,
- Aménager le site (table, chaise, chaise longue, buvette, décoration, éclairage doux, guirlande...),
- Prévoir le matériel de projection : il est nécessaire d'avoir un projecteur, un système-son et un écran de qualité. Prévoir également les prises électriques, une possible connexion Wi-Fi...
- Privilégier la fin de journée, au moment où la luminosité descend, pour voir correctement le film.

À distance

Cette solution permet une certaine simplicité dans la mise en place du dispositif, et permet une plus grande autonomie de visionnage pour le public.

Mais là encore, quelques éléments sur lesquels il faudra être attentif :

- Mettre à disposition le film sur une plateforme, et inviter les participant·es à regarder le regarder en amont (quelques jours ou juste avant la rencontre).
- Définir un outil de visioconférence accessible à tout le monde. Le jour J, vous n'avez donc plus qu'à envoyer le lien aux participant·es.
- Les outils de visio peuvent parfois être un peu capricieux ; veuillez donc bien à vous connecter quelques minutes en avance pour tester les outils (le son, la vidéo, la connexion, le partage d'écran si besoin...),
- De même, si vous avez des intervenant·es à distance, il faudra également les accueillir en avance sur la plateforme pour les tests,
- Il peut être avantageux d'avoir 1 ou 2 personnes, en plus de vous-mêmes, pour aider les personnes en difficulté technique (problème de connexion à la plateforme par exemple), et pour recueillir les questions pendant le débat.

RÉGLEMENTATION ET AYANTS-DROIT

La projection d'un film n'est pas dénuée de toute réglementation.
Il faut bien différencier la projection privée, d'une projection publique.

Une projection privée, c'est : regarder un film acheté en DVD, ou sur une plateforme de streaming, seul·e, en famille, avec ses ami·es proches, etc, mais toujours en petit comité.

Une projection publique, c'est : la diffusion, la représentation face à un groupe de personnes.
Une diffusion de films dans des conditions « cinéma » est considérée comme une projection publique.
Or, la projection publique d'une œuvre audiovisuelle n'est pas libre, elle est soumise à autorisation.

On appelle plus communément cela : séance non-commerciale.

Les séances non-commerciales sont (art L. 214-1 du Code du cinéma et de l'image animée) :

- Les séances publiques et payantes organisées exceptionnellement par les associations et les autres groupements légalement constitués agissant sans but lucratif,
- Les séances organisées par les cinéclubs,
- Les séances organisées par les cinémathèques,
- Les séances organisées dans le cadre des services publics à caractère non commercial,
- Les séances gratuites,
- Les séances en plein air autres que celles organisées par les exploitants d'établissements de spectacles cinématographiques dans les conditions prévues à l'article L. 212-18.

Elles peuvent donc être organisées par différentes structures et dans différents lieux tels que :

- Des associations,
 - Des bibliothèques/médiathèques,
 - Des cinémathèques,
 - Des lieux de spectacles,
 - Des établissements scolaires,
 - Des musées et institutions culturelles,
 - Des prisons,
 - Des centres socioculturels,
 - Des maisons de retraite.
- etc.

Si vous voulez projeter un film publiquement, alors il faudra prendre contact avec les “**ayants-droit**” (soit le producteur, le diffuseur, l'auteur·e...), pour négocier le tarif de projection. Pour donner une estimation tarifaire d'une projection publique, unique et non-commerciale, il s'agit de **100€ pour un court-métrage**, et **150€ pour un long-métrage**.

Où trouver les ayants-droit ?

- [Unifrance](#) - promotion du cinéma français dans le monde, répertoire de plus de 10 000 films.
- [Film-documentaire.fr](#) - répertoire de plus de 57 000 documentaires.
- [Procirep](#) - société civile des Producteurs de Cinéma et Télévision.

En savoir plus : [le site du CNC](#).

Tënk négocie les droits de projection pour faciliter l'organisation de projections publiques au sein des centres sociaux, ce qui permet aux cinq documentaires d'être projetés gratuitement et publiquement.
Nous pouvons également faciliter la prise de contact avec les ayants-droit.

FAIRE LA COMMUNICATION DU CINÉ-DÉBAT

Less is more

Il est important que la communication soit claire, avec les informations essentielles mises en avant :

- Ciné-débat
- Jour
- Heure
- Lieu
- Nom du film
- Visuel du film
- Si présence d'intervenant·es
- Entrée libre ou payante
- Contacts
- Éventuels logos des partenaires

Vous pouvez créer des affiches, communiquer sur les réseaux sociaux, et en parler autour de vous. Le bouche-à-oreille est souvent le plus efficace.

Si vous faites venir des intervenant·es extérieurs, profitez de leur réseau.

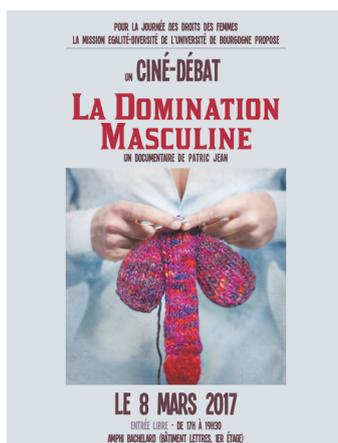
Tournez-vous vers les centres, lieux, structures qui pourraient être intéressés par le sujet : nous sommes tous ensevelis sous les communications, alors autant se démarquer en allant directement voir les gens, parler avec eux, les appeler, etc.

Créer un pack de communication que chacun peut exploiter.

Faites des relances régulières, jusqu'au jour J.

Faites le choix de la réservation ou non : dans ces cas-là, il faudra mettre en place un formulaire et bien l'intégrer à chaque support de communication.

EXEMPLES



PRÉPARER L'ANIMATION D'UN DÉBAT

Accompagner le film avec des intervenant·es

Si vous considérez que les échanges méritent les lumières d'expert·e·s ou de parties prenantes, il vous faudra alors prendre contact avec les interlocuteur·rices pertinent·es et leur présenter votre démarche.

Accompagner le film avec son/sa réalisatrice, un membre de l'équipe ou un·e intervenante en lien avec le sujet du documentaire est toujours un plus.

Dans ces cas-là, plusieurs possibilités :

- Si vous souhaitez prendre contact avec le/la cinéaste, il est possible de nous demander ses coordonnées (si nous les avons). Sinon, prendre contact directement avec le producteur ou le diffuseur
- Sinon, n'hésitez pas à solliciter les acteurs locaux qui pourraient avoir un lien avec le sujet !

Si des expert·es du sujet débattu sont invité·es et que c'est dans leurs cordes, ils/elles pourront adopter un rôle d'animateur·rice, apporter ainsi du contenu et travailler en binôme avec vous. Cela permet d'aller plus loin dans le fond du sujet et de pouvoir se reposer sur des avis d'expert·e lorsqu'il y a débat.

L'inconvénient peut être que le public est moins dans l'interaction et dans la participation au début.

Rémunération : une intervention d'un·e professionnel·le est rarement gratuite. Il faudra donc penser non seulement au coût de l'intervention, mais également aux éventuels frais de transport ou d'hébergement : prévoyez donc un budget en amont.

Pour une version allégée et gratuite, vous prendrez la place d'intervenant·es : il vous faudra donc préparer la discussion autour du film, et avoir acquis assez de connaissances pour pouvoir apporter des éléments-clés sur le film, et relancer le débat si besoin.

Accompagner le film sans présence d'intervenant·e

Construire son débat

Un débat, contrairement à ce qu'on pourrait croire parfois, ça ne s'improvise pas. Il doit être préparé pour ne pas se retrouver face à un vide le jour J. Préparez-vous avec ces quelques éléments :

- Avoir vu le film plusieurs fois, le connaître (presque) parfaitement,
- Connaître la biographie de l'auteur·e, sa filmographie (s'il y a), ses thèmes de prédilection...
- Pouvoir contextualiser le film : époque, courant cinématographique, si rattaché à une certaine actualité récente ou d'époque...
- À partir de la thématique du film, vous pouvez dégager une ou deux grandes questions de débats et des questions de relance.
- Noter des scènes majeures du film pour lancer une discussion à leur sujet.
- Préparez-vous à ce que les échanges dépassent le cadre du documentaire ; il faudra donc être assez renseigné·e sur les thèmes et sujets du film.

Si c'est votre premier débat, composez un binôme d'animation pour vous relayer et vous entreaider.

Cette forme donne plus de liberté dans les choix de formats d'animations, et rend le public plus participatif et actif.

Où trouver des informations (cinéaste, résumé, avis...) sur des documentaires ?

- [Film-documentaire.fr](#) - répertoire de plus de 57 000 documentaires,
- [CNC](#) - le site du Centre National du Cinéma et de l'Image animée propose des dossiers pédagogiques et analyses de films,
- [Unifrance](#) - promotion du cinéma français dans le monde, répertoire de plus de 10 000 films,
- [Cineuropa](#) - portail européen consacré au cinéma et à l'audiovisuel,
- [Tënk](#) - plateforme en ligne de documentaire d'auteur,
- Directement sur le site internet du producteur / diffuseur du film,
- En demandant aux ayants-droit s'ils ont des documents d'accompagnement.

LE JOUR J

Aménager l'espace :

Très souvent, l'accueil est bâclé, pas fait, mal fait. Cela paraît inutile. Pourtant, l'aménagement de l'espace dit quelque chose, des normes, des façons de se comporter et d'agir.

Voyez donc quels sont vos objectifs : créer de l'échange, du débat, inviter les gens à se déplacer ?

Ou être dans une configuration « conférence », avec un public à l'écoute, mais non-participant ?

Pour un film, mettre des chaises en rond n'est pas très pertinent, mais pouvoir les bouger après peut l'être. Réfléchissez à l'atmosphère que vous voulez créer.

Avant le film

Présenter le documentaire

- Le/la réalisateur·ice, l'année, le genre (documentaire,...)
- L'histoire, le propos du film, le thème (sans tout dire)
- Le sujet et les questions sur lesquels portera le débat ensuite. Cela permettra aux spectateur·ices de regarder le film dans ce sens, et de faire ressortir plus d'éléments de débat ensuite.
- La durée du film

Pendant le film

Idéalement, restez dans la salle et observez les réactions du public : rires, larmes, choc... Ce sont des indicateurs sur lesquels il sera possible de revenir pendant les échanges.

Animer le débat

Avoir un cadre de confiance :

- Indiquer combien de temps le débat va durer : en général, 30 minutes à 1 heure suffisent, et signaler que ce n'est pas obligé de rester,
- Définir les règles de prise de parole selon le format d'animation que vous avez choisi,
- Faire des interventions brèves - si c'est trop long, les interlocuteur·ices décrochent : 2 minutes permettent en règle générale à chacun.e d'exprimer l'essentiel, tout en synthétisant sa pensée,
- Parler fort, ou dans un micro pour que tout le monde vous entende,
- Parler chacun son tour,
- Donner la parole dans l'ordre des demandes,
- Privilégier celui ou celle qui n'a pas encore parlé.

Inviter à commencer la discussion :

En présence d'intervenant·es : débutez la discussion, posez les premières questions, puis demandez au public de continuer.

Sans présence d'intervenant·e : demandez « qu'est-ce que ce film provoque en vous ? » et observez les émotions, réactions, réflexions, interrogations... Si le silence dure et que rien ne vient, débutez le débat, posez vous-mêmes une question, appuyez-vous sur une scène marquante du film...

Faire attention à :

- En tant qu'animateur·ice : ne pas prendre parti, mais faire émerger des approches diverses,
- Ne pas réagir aux anecdotes trop personnelles et intimes : pas de commentaires, et encore moins de conseils, même bienveillants,
- Limiter le temps de parole de chacun·e et être observateur·ice de personnes qui pourraient monopoliser la discussion
- Couper les confrontations qui s'engagent entre deux personnes, en donnant la parole à une troisième personne avant de redonner la parole aux antagonistes.
- Faire attention aux hiérarchies au sein du groupe (classe, race, genre...) ! La parole des dominant·es aura tendance à pré-valoir sur la parole des dominé·es. Soyez donc attentif·ves à ce que chacun·e ait son espace d'expression, et à encourager les voix hésitantes.

Par exemple :

- Laisser une femme / personne racisée / « non savante » prendre la parole en premier ;
- Alternier les prises de parole entre homme / femme / jeune / âgé / personne racisée... ;
- Demander à chaque personne de dire pourquoi elle est là et ce qu'elle peut apporter au groupe ;
- Partir des expériences personnelles et sociales plutôt que de généralités : au lieu de dire « Que pensez-vous du nucléaire, de l'écologie, du féminisme...? », demandez plutôt « Quels gestes mettez-vous ou pas en place en terme d'écologie ? Qu'est-ce que le féminisme vous apporte ou non dans votre vie personnelle ? ». Cela évite que la réflexion collective ne soit confisquée par les « sachant·es ».

Imaginer des nouvelles façons de débattre :

Débattre, ce n'est pas toujours simple. Alors pour faciliter les choses, il est possible de créer de nouvelles méthodes de débats participatives.

- **Le tour de parole** : lever la main, patienter et parler chacun son tour,
- **Le bâton de parole** : la personne qui détient le « bâton », symbolisé par n'importe quel objet, est la seule à pouvoir parler.
- **Les signes de main** : ils permettent à tous·tes les participant·es de donner leur avis sans interrompre la personne qui parle. « On est d'accord » en agitant les deux mains en l'air, « pas d'accord », mains vers le bas, etc.
- **La banque de questions** : chaque participant·e écrit une question ou une remarque sur un papier, lesquels sont rassemblés et tirés au hasard pour débiter la discussion.
- **Créer des sous-groupes** : être entouré·e de trop de personnes peut limiter les prises de paroles. Répartissez les participant·es en groupe pour une meilleure répartition de la parole.
- **Les post-it** : dans un débat, il est important de commencer par un temps où chaque participant·e se recentre sur lui·elle-même. Chacun·e liste ses idées, et les post-it sont collés au centre du groupe. La discussion peut ensuite discuté, post-it par post-it.

À distance

L'outil en ligne permet diverses formes de débat :

- Commencer une discussion avec l'intervenant·e, puis laisser un temps de questions-réponses au public pour discuter plus amplement des sujets abordés,
- Le débat peut être mené quasi-exclusivement par le public : chacun·e est libre de poser sa question à l'oral ou à l'écrit,
- Si le format de votre ciné-débat le permet, prévoyez des « salles » pour que les participant·es se répartissent en petit comité et puissent discuter librement. Faites un retour dans la salle principale pour mettre en commun les idées.



ORGANISER ET ANIMER
UN CINÉ-DÉBAT

tënk

ÉTAPE 1 : RÉFLEXION EN AMONT

- Définir ce dont il y a besoin (matériels, humains...),
- Définir son budget (droits de diffusion, défraiement des intervenante-es, location du matériel, impression d'affiches...).

ÉTAPE 2 : CONSTRUIRE LE PROJET

- Choisir une thématique selon le public visé,
- Rechercher le ou les films, et les ayants-droit associés (producteur, distributeur, catalogue...) - convenir d'un accord,
- Contacter des intervenant-es, trouver des accompagnements,
- Fixer la projection : dates, horaires, lieux.

ÉTAPE 3 : PRÉPARER L'ANIMATION DU DÉBAT

- Visionner le film plusieurs fois,
- Recueillir un maximum d'informations sur le film et l'auteur-e, le contexte de réalisation,...
- Préparer des pistes de discussions,
- Créer un cadre de confiance, et des règles de débat.

ÉTAPE 4 : COMMUNIQUER

- Réaliser sa propre communication en différents formats : affiches, flyers, instagram, facebook,...
- Diffuser sur les réseaux sociaux, par mails, appeler des structures pouvant être intéressées, en parler autour de vous...

